

# Déviation et aménagement RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi et Villepreux

Informez-vous  
sur le projet  
et l'organisation  
générale  
des travaux

**D**éclaré d'utilité publique en novembre 2004, le projet de déviation et d'aménagement de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi et Villepreux entre dans sa phase de réalisation à l'automne 2014.



**Yvelines**  
Conseil général

## Pourquoi ces travaux ?

La RD 307 est un des axes routiers principaux des Yvelines. Elle supporte un trafic quotidien élevé avec, dans certains secteurs, des conditions de circulation difficiles.

Cette importante opération portée par le Conseil général des Yvelines consiste à réaliser un contournement de l'agglomération de Saint-Nom-la-Bretèche et à réaménager une partie de l'actuelle RD 307 le long de la forêt de Marly-le-Roi et en traversée du hameau de la Tuilerie Bignon, afin d'améliorer durablement les conditions de circulation des Yvelinois et la qualité de vie des riverains. La mise en service de la totalité des aménagements est prévue au printemps 2017.



## Quels avantages pour demain ?

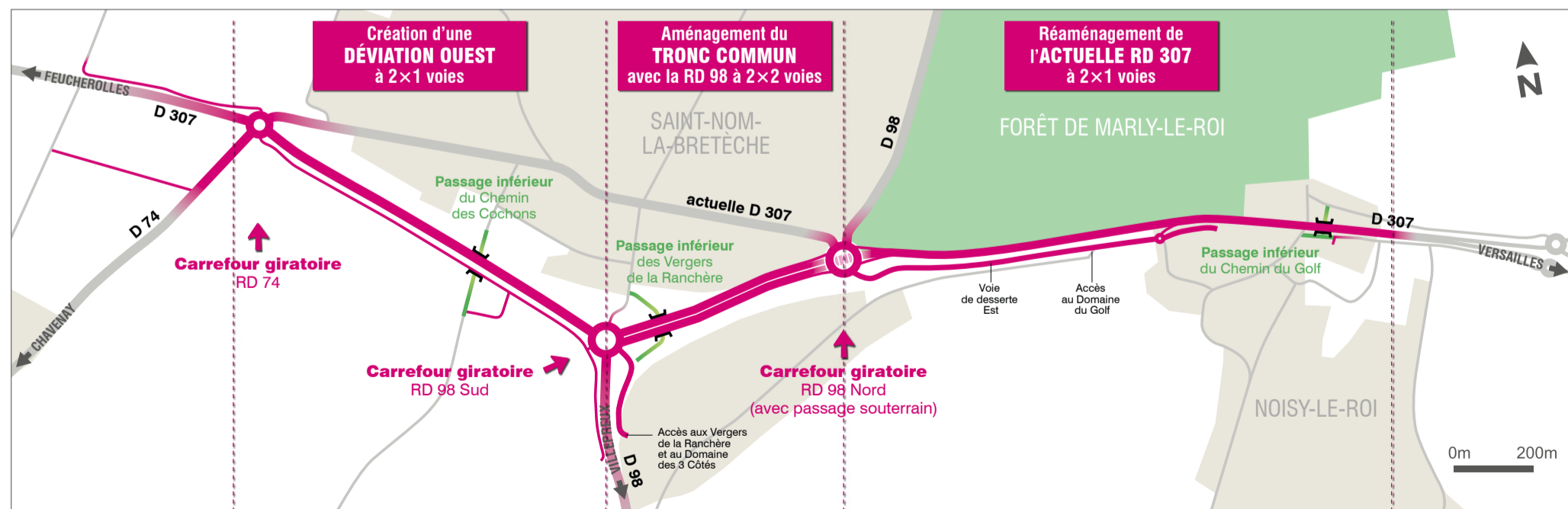
- **Un centre-ville qui respire** : le contournement de Saint-Nom-la-Bretèche permettra de décongestionner le centre-ville de la commune aujourd'hui soumis à un fort trafic de transit qui génère insécurité, bruit et pollution.
- **Une traversée de la Tuilerie Bignon mieux sécurisée** : le réaménagement de la RD 307 et la suppression des accès directs dans le hameau de la Tuilerie Bignon offriront un cadre plus sécurisé aux flux de circulation et à la desserte des riverains.
- **Un itinéraire adapté à tous** : la réalisation de pistes et bandes cyclables tout au long de l'itinéraire sécurisera les différents modes de circulations douces (cyclistes, piétons...).
- **Un cadre de vie amélioré** : les protections acoustiques ainsi que les aménagements paysagers réalisés viendront protéger les riverains des nuisances liées à la circulation et améliorer leur cadre de vie.
- **Une circulation plus fluide, des déplacements facilités** : l'aménagement d'un passage souterrain et de carrefours giratoires permettra d'absorber et de fluidifier le trafic, tout en sécurisant les conditions de circulation.

Coût de l'opération : **42,29 M€ TTC**

Maîtrise d'ouvrage : **Département des Yvelines**

Financement : **Département des Yvelines 93,88%**  
**Région Ile-de-France 6,12%**

## Les aménagements à réaliser



- ➔ Mise en place de **buttes et écrans acoustiques** le long des voies réaménagées sur près de 3,5 km
- ➔ Création de **5 km de pistes cyclables** séparées physiquement des voies de circulation et de plus d'**1 km de bandes cyclables** en rive de chaussée
- ➔ Réaménagement des **arrêts de bus** existants
- ➔ Rétablissement des circulations agricoles par des **voies de désenclavement**
- ➔ Création de **5 bassins d'assainissement** (dont 2 enterrés)

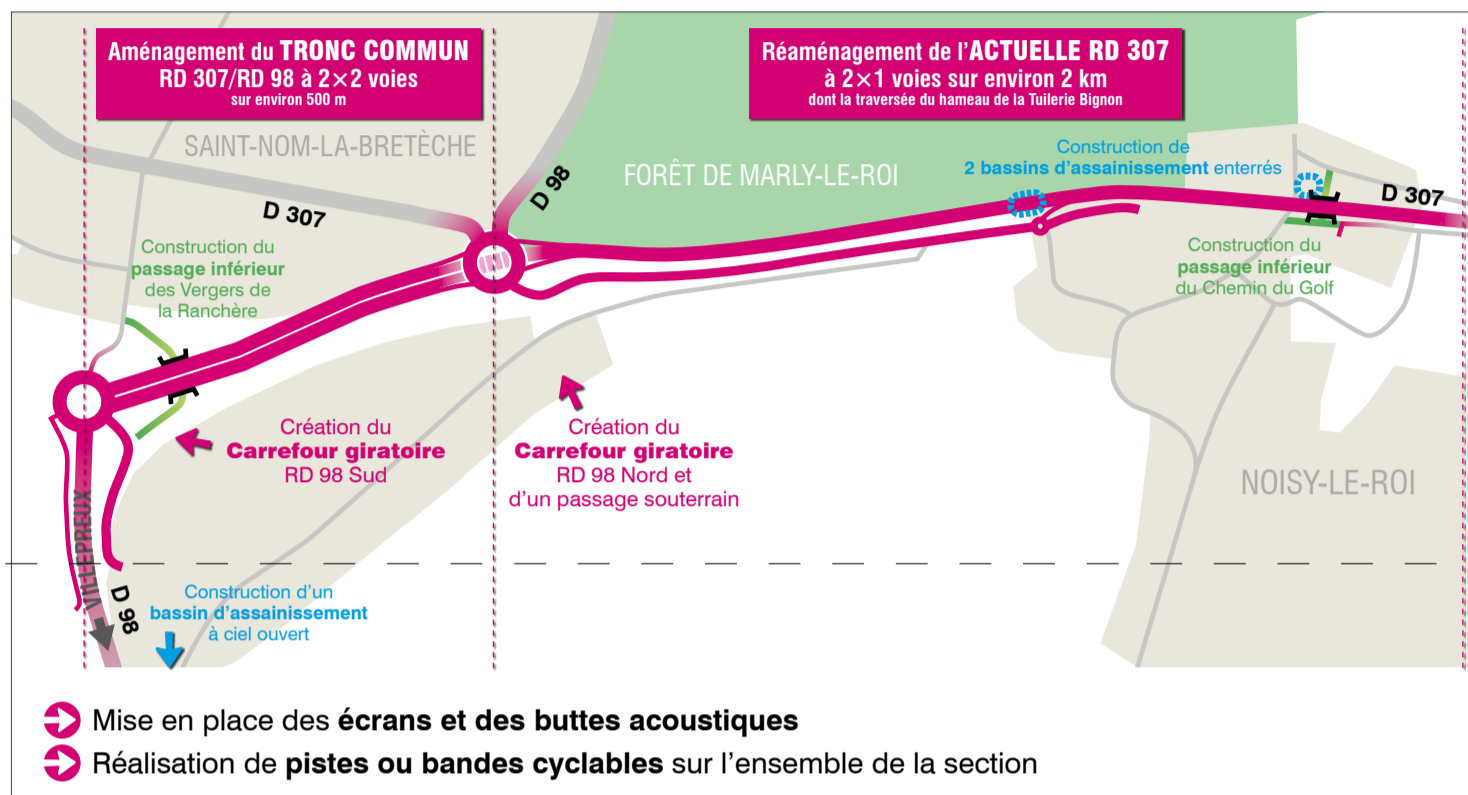
# Organisation générale des travaux en 2 grandes phases

**Les RD 307 et RD 98 seront maintenues ouvertes à la circulation pendant toute la durée des travaux ainsi que tous les accès riverains.**

**Novembre 2014  
→ printemps 2016**

**Phase 1**

**Section Est**



## **→ Perturbations de la circulation à prévoir**

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> phase seront exécutés à proximité immédiate des voiries existantes. Des modifications provisoires de circulation sont prévues sur les RD 98 et RD 307 au niveau de la zone de travaux. Elles seront mises en œuvre au fur et à mesure de l'avancement du chantier et pourront provoquer des difficultés de circulation dans la zone :

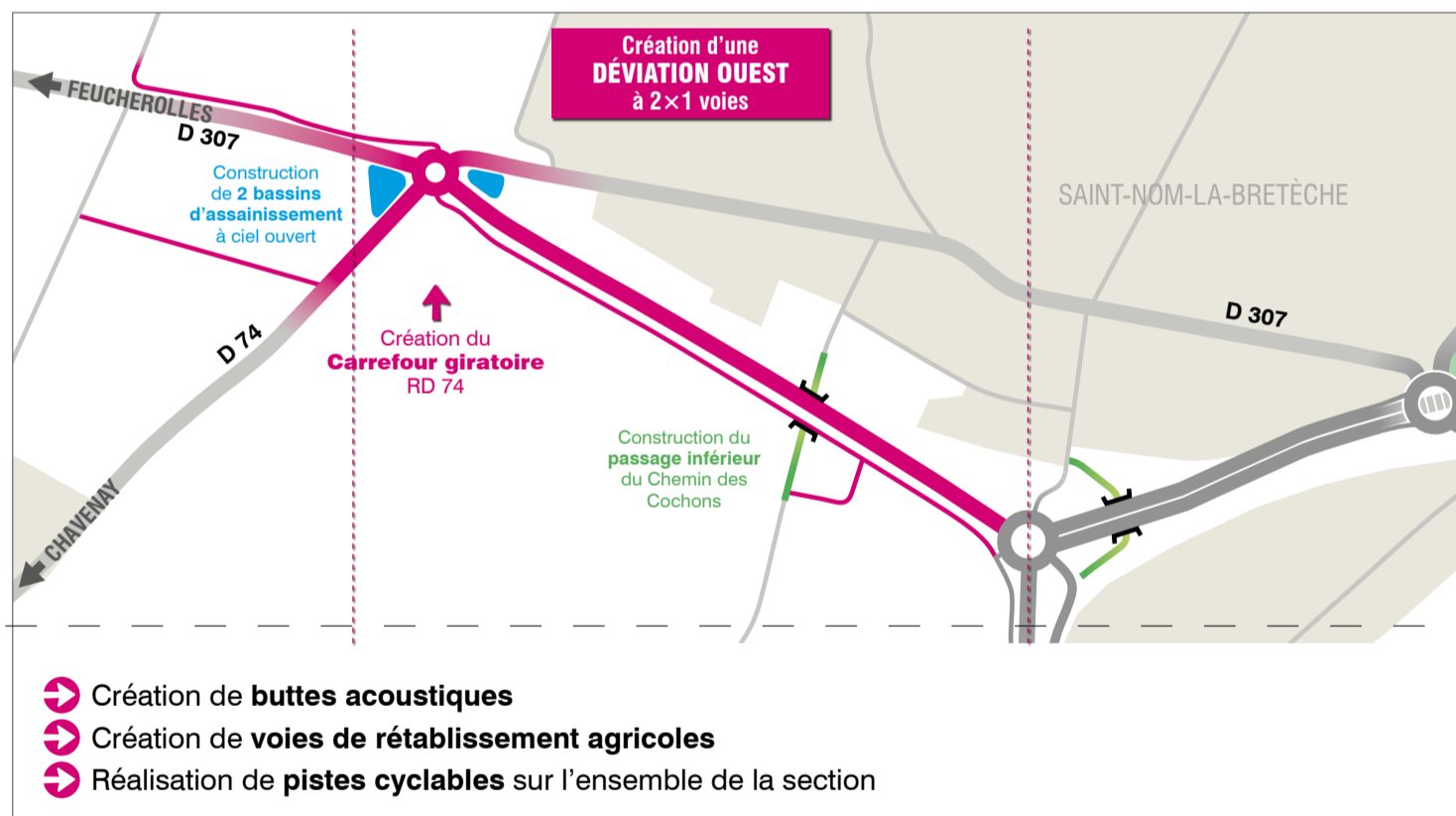
- rétrécissements de largeurs de chaussées
- basculements de voies de circulation
- circulations alternées
- limitations de vitesse

**À l'issue de cette phase, les aménagements créés seront mis en service.**

**Printemps 2016  
→ printemps 2017**

**Phase 2**

**Section Ouest**



## **→ Impact limité sur la circulation**

Les travaux de la déviation Ouest seront principalement exécutés hors des voies de circulation, à l'exception des travaux de raccordement aux voiries existantes. L'impact de cette phase sur la circulation sera donc peu important avec ponctuellement des limitations de vitesse, une circulation alternée sur la RD 307 et une fermeture temporaire de la RD 74.

**Printemps 2017 : mise en service complète de l'itinéraire aménagé.**

## **→ L'information des riverains et des usagers**

Pour informer les riverains et les usagers du déroulement du chantier, le Conseil général prévoit pendant la durée des travaux :

- **Les lettres « Info travaux »** : elles présentent les modifications ou perturbations à venir sur la circulation liées au chantier et sont diffusées en amont des travaux auprès des habitants directement impactés.
- **Le site Internet du Département des Yvelines** : [www.yvelines.fr/rd307](http://www.yvelines.fr/rd307)  
Il héberge toutes les informations relatives au projet et à son actualité travaux, et permet le téléchargement de toutes les publications liées au chantier.
- **Les panneaux routiers d'information** : ils alertent les automobilistes des perturbations de circulation liées au phasage des travaux pour leur permettre d'anticiper les difficultés et d'organiser leur déplacement. Ils sont mis en place très en amont de la zone des travaux sur les RD 307 et 98.

*Associées tout au long des travaux à l'information du chantier, les communes concernées relayeront l'actualité de l'opération par le biais de leurs sites internet, de leurs bulletins municipaux, de leurs panneaux d'affichage numérique et de leurs comptes Facebook.*